



COMMISSION SOLDATS DE FRANCE

Cr SdeF77 16 04 23

M. les Présidents de Sections merci de bien vouloir transmettre ce mail à chacun de vos Soldats de France, inscrits dans vos sections, (solution provisoire)

Bonjour à tous, chers Soldats de France

Vous devez être informés que notre groupe UNC 77, via les membres du bureau vient de créer de nouvelles commissions.

*J'ai demandé à notre Président Louis-René de me confier la Présidence de celle des « **Soldats de France.** », faisant partie moi-même de cette catégorie.*

En premier, je voudrais vous mettre en lecture quelques mots que j'ai prononcé (en tant que Président Adjoint). En conclusion de l'AG d'Ozoir 2018, l'incorporation et l'acceptation d'un soldat de France au poste de dirigeant dans le milieu de nos Anciens Combattants, était loin d'être acquis, (malgré mes 10 ans d'adhésion).

Depuis les choses ont changé, ou j'ai convaincu mes interlocuteurs puisqu'ils m'ont confié la Présidence de la section.

Après cette anecdote, notre position et reconnaissance au sein de l'UNC reste le sujet. Nous continuons à marcher sur un fil. Pourtant nous sommes présents, mais avec quelle reconnaissance ?

Regroupés dans l'UNC77, (un peu plus de 230), nous sommes actuellement le 2eme groupe en nombre après les anciens combattants.

Notre équipe se compose actuellement de 2 membres. Le Président de Pommeuse Jean-Jacques HERRGOTT m'a rejoint. Nous pouvons recruter encore un ou deux membres volontaires.

Nous avons créé une boîte mail, spécifique à cette commission, actuellement en service :

UNC77SdeF@gmail.com (merci de répondre à cette adresse).

Comme nous n'avons pas encore de listing regroupant les adresses mail des Soldats de France, nous adressons nos mails aux Présidents de sections avec mission de transmettre nos informations à leurs S de F.

En retour, nous demandons à tous les S de F de bien vouloir nous informer sur leur avenir au sein de l'UNC, ce qu'ils en attendent, leurs possibilités de recrutement d'amis dans cette catégorie. Toutes suggestions constructives, permettraient d'améliorer notre sort.

Je précise également que notre section d'Ozoir détient le drapeau des Soldats de France et que l'on peut le déplacer en cas de besoin. sur votre demande.

Merci de votre attention et à bientôt,

Jean Pierre Barnet Président de la Commission S de F

Discours Jean-Pierre BARNET lors de l'Assemblée Générale du 27 / 01 /2018

Je tiens à vous donner quelques informations sur les adhérents classés dans notre association comme Soldats de France.

Cette association a été créée en 1976 par l'UNC et l'UNCAFN et elle a fusionné 20 ans après avec l'UNC Nationale en 1996. Nous avons des Soldats de France dans notre section d'Ozoir depuis 1995.

Comme on me l'a fait remarqué dernièrement, s'il est vrai que cette association n'existe plus en tant que telle, ses « **soldats** » eux sont restés bien présents et ont intégré en grande partie notre association ; nous sommes plus de 30000 (soit plus de 10%), répartis en France, dans le dernier numéro « la voix du Combattant » page 22, ses actions et commémorations sont à l'honneur.

Nous ne sommes naturellement pas des anciens combattants...Nous n'avons pas fait de campagne...Nous ne sommes pas des guerriers, car pas engagés dans des conflits à l'époque de notre service armé, ni mobilisés pour causes de guerres ou attaques contre notre pays...

Par contre nous avons appris à nous servir d'une arme, défendre notre patrie...Pendant 18, 16 ou 12 mois, nous avons suivi toutes les formations et mises en situations.

Nous avons connu la vie en caserne, la cantine, les corvées, le lit au carré, le parcours du combattant, le crapahutage, les tours de garde, l'uniforme.

Nous avons appris à vivre en communauté militaire, à respecter et reconnaître nos supérieurs comme des chefs... le Salut ; les Couleurs de notre Drapeau ; la discipline.

Nous avons assumé toutes les fonctions que l'on nous proposait et ce dans les trois armes suivant nos affectations... Enfin, nous avons appris à être des hommes prêts à servir et défendre notre France et ses habitants.

Nous avons été pendant toute la guerre froide les gardiens de la paix armée

Naturellement, nous n'avons pas de grades, (hormis les réservistes), pas de décorations ou médailles, pas de cartes du Combattant ou retraite militaire du combattant. Nous n'avons rien à raconter de nos exploits, embuscades, ou opérations militaires, pas de souvenir qui aurait pu marquer notre vie. **Notre seule récompense et distinction sont : notre certificat de bonne conduite, mais surtout, dans nos cœurs : « la fierté d'avoir été « soldats » .**

L'UNC Nationale a su recueillir cette « **troupe en puissance** » en son sein.

En les titrant de « **membres Actifs** », ce qui permet à chacun de s'intégrer, suivant les objectifs qu'il s'est fixé, comme adhérent, ou accéder à des fonctions de responsabilité à l'intérieur des sections.

Avec notre doyen André SKALKA, Gérard BINCTIN, Claude ROY, Jacques TRIPONEY, Jacques DOYEN, Daniel BECK, Gérard PAROLARI, François ASECIO, Bruno GABELLIERI et moi-même, notre section UNC OZOIR, accueille aujourd'hui ses 11^{ème} et 12^{ème} Soldats de France : **Jean-Claude** : affecté au 404ème BCS de Beauvais en 1970 et Bruno affecté au 131ème R I et au 53ème régiment du Vieux Breisach en 1992.

Avec notre Président Joël, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Pour conclure, je voudrais m'adresser en particulier à vous qui avez combattu, peut-être à vos yeux, nous sommes pour certains !!! ... des « **Rigolos** » ??...des « **Opportunistes** » ??...ou des « **Appelés Engagés Volontaires** » ??...prêt à défendre les causes de nos Combattants ??...

Nous avons été formés pour défendre et faire respecter notre France, nos valeurs et y avons contribué.

Vous, et les Veuves d'Anciens Combattants, nous nous devons de vous épauler et de vous seconder ; en cas de besoin, vous apporter toutes assistances et veiller à la conservation de vos droits d'AC et défendre le droit à réparation y compris aujourd'hui pour les OPEX.

Alors, pour ceux qui comme moi ont choisi de vous servir, vous aider ; faites nous, faites-moi confiance, aujourd'hui nous restons à vos côtés, prêts à nous battre et tout naturellement continuer les engagements et la pérennité

de l'U N C pour que vive toujours la France.

Je vais maintenant remettre l'insigne des Soldats de France à Bruno et Jean-Claude.....